



Laboratoire de droit d et nouvelles tec

SÉMINAIRE DOCTORAL : LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Séminaire destiné aux doctorants, pouvant être validée au titre de la formation
doctorale

Le lundi 8 avril,
de 14h à 16h30

Laboratoire DANTE,
2e étage, Faculté de droit et de science
politique

Le prochain séminaire de formation doctorale, organisé sous l'égide du Laboratoire DANTE, aura lieu le lundi 8 avril prochain, de 14h à 16h30.

Il portera sur la prise de parole en public.

Organisé par Julie Traullé, ce séminaire sera également animé par Clara Bernard-Xémard et Claire Bouglé-Le Roux.

Son but est de permettre aux doctorants de maîtriser votre communication lors de la soutenance de thèse, ainsi que lors des différentes auditions et entretiens.

Cette formation peut être validée au titre de la formation doctorale dès lors que les doctorants s'inscrivent sur ADUM.